

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 1<sup>er</sup> octobre 2007, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Carine Lachapelle et MM les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, Mme Claire Coulombe, greffière, M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, sont aussi présents.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

301/01-10-07

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en reportant l'item suivant :

#### *D.1. Mandat à un avocat*

et en corrigeant les points suivants :

*H.1. « Embauche d'un chauffeur opérateur mécanicien » est remplacé par « Affectation au poste de chauffeur opérateur mécanicien »*

*K.1. « Utilisation d'un bureau de l'édifice municipal du secteur Sainte-Véronique par l'Âge d'Or » est remplacé par « Utilisation d'un bureau de l'édifice municipal du secteur Sainte-Véronique par le Club Harmonie ».*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2007
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 17 septembre 2007

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

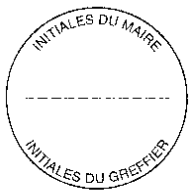
1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de septembre 2007
2. Remboursement d'une location de salle

#### **C Gestion administrative**

1. Nomination de membres sur le Comité consultatif d'urbanisme
2. Nomination sur le conseil d'administration des résidences Côte-Cartier
3. Entente intermunicipale visant une participation financière à l'exploitation du C.S.C.V.R. : Désignation d'un conciliateur

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Mandat à un avocat - *reporté*
2. Mandat à un arpenteur géomètre
3. Mandat à un ingénieur pour des travaux à réaliser au réservoir élevé d'eau potable
4. Recherche en eau souterraine secteur Sainte-Véronique



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007

- a) Mandat à un hydrogéologue
- b) Mandat pour forage d'un second puits

### E Avis de motion

- 1. Avis de motion : Règlement numéro 119 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
- 2. Avis de motion : Règlement numéro 120 sur le Comité consultatif d'urbanisme
- 3. Avis de motion : Règlement numéro 121 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture

### F Adoption des règlements

### G Sécurité publique

### H Transport routier

- 1. *Affectation au poste de chauffeur opérateur mécanicien*

### I Hygiène du milieu

### J Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 1. Plan projet de lotissement sur une partie du lot 39B du rang 05, canton Turgeon

### K Loisirs et culture

- 1. *Utilisation d'un bureau de l'édifice municipal du secteur Sainte-Véronique par le Club Harmonie*
- 2. Entente avec le Club de curling Vallée de la Rouge

### L Divers

- 1. Demande de financement - Séjours exploratoires Place aux jeunes, édition 2008

### Période de questions du public

### M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

### ADOPTÉE

302/01-10-07

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2007

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2007;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

### ADOPTÉE

303/01-10-07

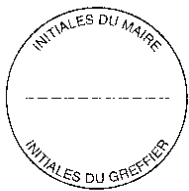
### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 17 SEPTEMBRE 2007

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance spéciale du 17 septembre 2007;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 17 septembre 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007

### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Grandeur maximale des refuges (V.T.T., ski de fond...);
- Acquisition du Centre de tri;
- Projet de développement domiciliaire;
- Borne-fontaine sèche payée par le surplus de Marchand;
- Avis à transmettre aux contrevenants aux articles du règlement de zonage touchant la protection des milieux riverains;
- Règlement sur la vitesse autour des lacs;
- Usage des V.T.T. pendant la période de la chasse;
- Nomination des membres citoyens sur différents Comités.

**NOTE :** MM Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, quittent la séance. Il est 19h58.

### GESTION FINANCIÈRE

304/01-10-07

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2007

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de septembre 2007 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 515335 à 515518) :	75 100,52 \$
Remises fédérales et provinciales :	26 788,20 \$
Comptes courants (ch. # 71412 à 71567) :	258 787,27 \$
Total :	360 675,99 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

**ADOPTÉE**

305/01-10-07

#### REMBOURSEMENT D'UNE LOCATION DE SALLE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le remboursement d'une location de salle du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge au montant total de 306,95 \$ (contrat no. 2006-041).

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007

### GESTION ADMINISTRATIVE

306/01-10-07

#### NOMINATION DE MEMBRES SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

**CONSIDÉRANT** que les membres du Comité consultatif d'urbanisme doivent être nommés à tous les deux ans;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Louise Monk et M. Daniel Forget à titre de membres résidents du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux (2) ans à partir de ce jour.

De renommer les autres membres résidents du C.C.U. déjà en poste pour une période de deux (2) ans à partir de ce jour.

Le Comité consultatif d'urbanisme est donc constitué des membres suivants :

Mme Carine Lachapelle, conseillère responsable  
M. Normand Gravel, conseiller  
M. Denis Lacasse, conseiller substitut  
M. Jean-Pierre Meilleur, résident et commerçant  
Mme Louise Monk, résidente  
Mme Andrée Sigouin, résidente  
Mme Agathe Charette, résidente  
M. Daniel Forget, résident.

### **ADOPTÉE**

307/01-10-07

#### NOMINATION SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES RÉSIDENCES CÔME-CARTIER

**CONSIDÉRANT** que la Ville a adopté la résolution numéro 466/14-11-05-S par laquelle elle nommait MM Michel Charette et Roger Desroches pour une période de deux (2) ans à partir du mois de novembre 2005, à titre de représentants de la Ville de Rivière-Rouge au Conseil d'administration des Résidences Côme-Cartier et qu'il y a maintenant lieu de renouveler cette nomination;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De nommer MM Michel Charette et Roger Desroches pour une période de deux (2) ans à partir du mois de novembre 2007, à titre de représentants de la Ville de Rivière-Rouge au Conseil d'administration des Résidences Côme-Cartier.

### **ADOPTÉE**

308/01-10-07

#### ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'EXPLOITATION DU C.S.C.V.R. : DÉSIGNATION D'UN CONCILIATEUR

**CONSIDÉRANT** que l'article 6 de l'entente intermunicipale entre la Municipalité de L'Annonciation et les municipalités de Lac-Saguay, La Macaza, L'Ascension, Marchand, Nominique et Sainte-Véronique visant une participation financière à l'exploitation du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, intervenue en 2002, stipule que « Si le 1<sup>er</sup> janvier 2007, aucune nouvelle entente n'est conclue, les parties conviennent de désigner une personne pour agir, dans un premier temps à titre



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007

de conciliateur et, si l'impasse persiste, à titre d'arbitre avec les pleins pouvoirs pour déterminer un nouveau texte d'entente »;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs discussions ont eu lieu entre les parties mais qu'aucune entente ne semble possible sans l'intervention d'un conciliateur;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'aviser les municipalités de Lac-Saguay, La Macaza, L'Ascension et Nomingue que la Ville de Rivière-Rouge désire qu'un conciliateur soit nommé afin de conclure une nouvelle entente intermunicipale visant une participation financière à l'exploitation du C.S.C.V.R.

### **ADOPTÉE**

### **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

309/01-10-07

#### **MANDAT À UN ARPENTEUR GÉOMÈTRE**

**CONSIDÉRANT** que la MRC d'Antoine-Labelle a accepté de céder à la Ville le chemin traversant les lots 10C et 11B du rang 4, Canton Marchand;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De mandater M. Daniel Robidoux, arpenteur-géomètre pour produire une description technique du chemin traversant les lots 10C et 11B du rang 4 et d'une aire de virage sur une partie du lot 10C du rang 4, Canton Marchand, au coût de 2 495,00 \$ plus les taxes, le tout conformément à son offre de services du 28 septembre 2007.

### **ADOPTÉE**

310/01-10-07

#### **MANDAT À UN INGÉNIEUR POUR DES TRAVAUX À RÉALISER AU RÉSERVOIR ÉLEVÉ D'EAU POTABLE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

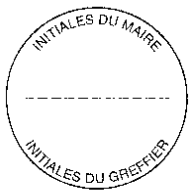
De mandater, conformément à son offre de services du 1<sup>er</sup> octobre 2007, M. Michel Labelle, ingénieur de la firme GÉNIVAR, pour la réalisation des documents nécessaires pour aller en appel d'offres relativement aux travaux à réaliser au réservoir élevé d'eau potable, tel mandat au coût de 3 900,00 \$ plus les taxes, payable par le règlement d'emprunt numéro 70 ordonnant l'exécution des travaux d'amélioration du réservoir élevé d'eau potable dans le secteur L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts.

### **ADOPTÉE**

311/01-10-07

#### **RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : MANDAT À UN HYDROGÉOLOGUE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007

De mandater M. Marcel Jolicoeur, hydrogéologue, pour la supervision et le contrôle des travaux de forage et de pompage d'un second puits, la préparation et la présentation du rapport hydrogéologique, incluant les frais de transport et de séjour, pour un montant de 4 000,00 \$ plus les taxes, le tout conformément à son offre de services du 1<sup>er</sup> octobre 2007, payable par le règlement numéro 42 décrétant un emprunt pour des travaux de recherche en eau souterraine et étude de traitement de l'eau potable.

**ADOPTÉE**

312/01-10-07

### **RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : MANDAT POUR FORAGE D'UN SECOND PUIT**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De mandater « Les Puits du Nord 163715 Canada inc. » pour la réalisation de travaux de forage d'un second puits dans le secteur Sainte-Véronique au coût de 38 040,00 \$ plus les taxes, le tout conformément à leur offre du 26 septembre 2007 et à leur soumission originale du 13 avril 2006, payable par le règlement numéro 42 décrétant un emprunt pour des travaux de recherche en eau souterraine et étude de traitement de l'eau potable.

**ADOPTÉE**

### **AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 119 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES**

M. le conseiller Normand Gravel donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 119 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 120 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

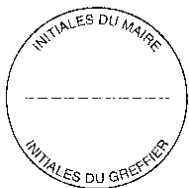
Mme la conseillère Carine Lachapelle donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 120 sur le Comité consultatif d'urbanisme.

Ce règlement remplacera les règlements numéros 28, 41 et 93 relatifs au Comité consultatif d'urbanisme.

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 121 IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 121 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007

### TRANSPORT ROUTIER

313/01-10-07

#### AFFECTATION AU POSTE DE CHAUFFEUR OPÉRATEUR MÉCANICIEN

**CONSIDÉRANT** qu'un nouveau poste de chauffeur opérateur mécanicien a été affiché conformément à convention collective de travail en vigueur pour remplacer un poste de chauffeur opérateur journalier;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que M. Jean-Guy Levac, chauffeur opérateur journalier jusqu'à ce jour, soit affecté au poste à titre de chauffeur opérateur mécanicien étant le seul candidat apte à combler ce poste.

D'abolir le poste de chauffeur opérateur journalier qu'occupait M. Levac jusqu'à ce jour.

**ADOPTÉE**

### URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

314/01-10-07

#### PLAN PROJET DE LOTISSEMENT SUR UNE PARTIE DU LOT 39B DU RANG 05, CANTON TURGEON

**CONSIDÉRANT** que l'article 4.2.3 du règlement de lotissement numéro 106 sur les permis et certificats stipule qu'une demande de permis de lotissement qui comporte l'ouverture de nouvelles rues doit être présentée au Conseil pour analyse et commentaires;

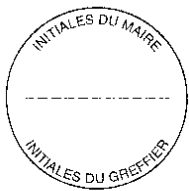
**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme recommande par sa résolution numéro C.C.U.071.07.09.20 d'accepter le plan projet avec quelques autres recommandations;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Qu'ayant pris connaissance du plan projet de lotissement sur une partie du lot 39B rang 05 Canton Turgeon, préparé par Mme Isabelle Labelle, arpenteur-géomètre, en date du 16 août 2007, minute 4413, plan 4037, comprenant onze (11) terrains dont un construit et une rue projetée, le Conseil se prononce en faveur du contenu de celui-ci et en recommande l'approbation par le service d'urbanisme selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, soient :

- Que lors de la construction de la rue projetée, le propriétaire s'assure que les quinze (15) premiers mètres de la rue à partir de l'intersection du chemin public forment un plateau;
- Que le garage situé dans l'emprise de la rue projetée soit démoli ou déplacé, conformément à la réglementation et que le propriétaire s'assure d'obtenir les permis requis avant l'exécution des travaux.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007

### LOISIRS ET CULTURE

315/01-10-07

#### UTILISATION D'UN BUREAU DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DU SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE PAR LE CLUB HARMONIE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil autorise le Club Harmonie du secteur Sainte-Véronique à utiliser un local vacant à l'édifice municipal du secteur Sainte-Véronique, et ce, uniquement durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

#### ADOPTÉE

316/01-10-07

#### ENTENTE AVEC LE CLUB DE CURLING VALLÉE DE LA ROUGE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'entente conclue entre la Ville et le Club de curling Vallée de la Rouge pour la location de glace au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, et signée par la mairesse et le directeur général pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ainsi qu'une année optionnelle pour 2009-2010.

#### ADOPTÉE

### DIVERS

317/01-10-07

#### DEMANDE DE FINANCEMENT - SÉJOURS EXPLORATOIRES PLACE AUX JEUNES, ÉDITION 2008

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 250,00 \$ à « Place aux jeunes d'Antoine-Labelle » pour la réalisation de séjours exploratoires en 2008.

#### ADOPTÉE

#### Période de questions du public

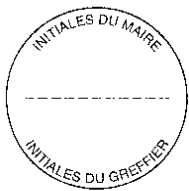
Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Possibilité de créer un sous comité du Comité consultatif d'urbanisme sur les enseignes;
- Sécurité au parc de la gare;
- Installation de lampadaires en bordure de la piste cyclable;
- Précisions sur le mandat donné à un arpenteur;
- Respect de la réglementation d'urbanisme;
- Dépôt du prochain rôle d'évaluation.

Plusieurs interventions sont également faites relativement aux travaux prévus au centre-ville, tant de citoyens en faveur du règlement numéro 118 que de citoyens contre le projet.





No de résolution  
ou annotation

318/01-10-07

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h35.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Claire Coulombe**